

**EXTRAIT****du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Objet : -----

Décision Modificative
N° 1
Budget communal

L'An Deux Mille Vingt, le vingt huit septembre dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 26
Absents : 3

Présents : MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chasson, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Souche, Tolfo, Vallon.

Pour : 24
Abstentions : 4
Contre : 0

Excusé(e)s : MM Boukal (pouvoir à Tolfo), Dersi (pouvoir à Keskin).
Absente non excusée : Mme Gaillard.
Secrétaire : M. Chabaud.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

- décide de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires d'où les modifications suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
2115 (21) - 020 - 00 : Terrains bâtis	298 000,00	024 (024) - 020 : Produits des cessions d'im	250 000,00
2115 (21) - 020 - 00 : Terrains bâtis	100 000,00		
2115 (21) - 020 - 00 : Terrains bâtis	250 000,00		
21311 (21) - 020 - 10 001 : Hôtel de ville	-250 000,00		
2315 (23) - 020 - 10 020 : Installation. maté	-148 000,00		
	250 000,00		250 000,00
Total Dépenses	250 000,00	Total Recettes	250 000,00

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI